

Le sort de la colonie en suspens



Construit dans les années 1970, le Centre réformé de Charmey n'héberge plus de groupes depuis le 30 septembre. Seul Val-de-Charmey y loue encore une petite aile pour son accueil extrascolaire. © Charly Rappo

03.11.2021

Le Centre réformé, à Charmey, a cessé ses activités d'accueil. Son avenir est entre les mains du Synode

CLAIRE PASQUIER

Eglise réformée » Depuis le 30 septembre, le Centre réformé, colonie de cent lits située à Charmey, n'accueille plus de camps et autres séminaires. En cause, le Covid-19, mais aussi la difficulté de trouver des clients et le besoin de rénover ce complexe parahôtelier. Relativement saine, la situation financière du centre ne permet cependant pas de réaliser des investissements.

«Aujourd'hui, l'immeuble se trouve dans un état qu'il faut au moins rénover partiellement. Compte tenu de notre âge, nous n'avons plus envie de prendre cette responsabilité-là», explique le président de la Fondation du

Centre réformé Andreas Berger. Lui et ses collègues ont décidé de démissionner du conseil de fondation d'ici au 31 décembre et d'arrêter l'exploitation de l'hébergement collectif construit par l'Eglise évangélique réformée fribourgeoise (EERF) dans les années 1970.

Quatre licenciements

En conséquence, quatre employées à temps partiel (cuisine et ménage) ont été licenciées fin septembre. Seuls la directrice du Centre réformé Chantal Pasche et un concierge sont encore employés par la fondation. Chantal Pasche explique: «Les contrats ont été résiliés à fin septembre, mais nous les avons mis au courant en décembre dernier déjà dans le cas où elles souhaitaient partir avant.» Elle reste en place pour assurer la transition, quelle qu'elle soit. Ces dernières années, le Centre réformé enregistrait 7500 nuitées par an. «La pandémie a signifié dix mois d'arrêt total», retrace-t-elle.

«Deux directions sont possibles: relancer l'exploitation avec une nouvelle vision ou vendre le bâtiment

Pierre-Philippe Blaser



La situation a poussé l'EERF à réagir. Lors de leur assemblée du 11 octobre, les délégués du Synode (législatif) de l'Eglise réformée ont décidé de chercher au sein des paroisses réformées des personnes intéressées à rejoindre le conseil de fondation afin de mener les réflexions quant à l'avenir de ce site intimement lié à leur Eglise. «Le défi est de former une nouvelle équipe qui soit prête à aller dans deux directions possibles: relancer l'exploitation avec une nouvelle vision ou vendre le bâtiment», détaille Pierre-Philippe Blaser, président du Conseil synodal (organe exécutif de l'Eglise réformée).

Il rappelle: «C'était la tendance des Eglises réformées suisses de posséder un centre situé dans la nature, qui serve de lieu de rencontres.» Après plusieurs années d'exploitation, l'Eglise évangélique réformée avait décidé de céder la bâtisse pour un franc symbolique à une fondation créée pour l'occasion en 2007. «Avec un droit de préemption lors d'une éventuelle vente», précise Pierre-Philippe Blaser.

Estimé à 2 millions

L'Eglise réformée a mandaté des spécialistes pour estimer la valeur du bâtiment. «En l'état, il pourrait être vendu à 2 millions de francs», indique le président du Conseil synodal. Le complexe est composé de quatre bâtiments en carré autour d'une cour centrale et reliés par une passerelle. Une contrainte, et pas des moindres, influencera cependant l'avenir du centre: il est protégé et situé en zone d'intérêt général. «On ne peut pas toucher l'enveloppe extérieure», pointe Anne-Elisabeth Nobs, conseillère synodale chargée des finances. Pas possible pour d'éventuels promoteurs d'en faire un projet immobilier d'envergure.

Si vente il y avait, l'Eglise réformée souhaiterait par ailleurs que la vocation d'accueil de toutes les générations soit maintenue. C'est que le Centre réformé est le seul bâtiment ayant appartenu à l'EERF. «Nous avons tous un lien affectif avec ce bâtiment, mais il faut désormais voir ce que l'on peut faire et composer avec les différentes contraintes», avance Pierre-Philippe Blaser. Et d'évoquer tout haut des pistes possibles: «Les différents bâtiments pourraient fonctionner de façon plus autonome. L'un pourrait être dédié à l'accueil des personnes âgées, l'autre à des appartements de vacances à prix modérés et nous pourrions garder la chapelle pour conserver une vie de paroisse.»

Contact avec la commune

7500

nuitées par an
à la colonie
ces dernières
années

Potentiellement intéressée, la commune de Val-de-Charmey a pris langue dernièrement avec le conseil de fondation. C'est qu'elle loue déjà une partie de la colonie pour son accueil extrascolaire (AES). «Nous avons proposé de racheter le centre pour une somme symbolique, mais ça n'a pas été accepté et le montant est trop élevé pour la commune», confie le syndic Gonzague Charrière.

Pour la commune, cette possibilité de rachat aurait notamment permis de loger des résidents du home, prochainement en transformation. «Dans l'immédiat, nous attendons surtout une réponse qui nous confirmera que l'AES peut y rester jusqu'à la fin de l'année scolaire.» Et le syndic de Charmey de conclure en rappelant que dans tous les cas, un lieu d'accueil collectif de ce genre représente un «atout intéressant pour la station».

